Du vendredi 16 au dimanche 18 décembre 2016

■ 6 réunions

Championnats de Nationale 2 Hiver Q1

■ Lieux: MULHOUSE-DUNKERQUE

Compétition qualificative

Conditions d'accès

Catégories d'âge : F. 14 ans et plus et G. 15 ans et plus

- Nageurs qualifiés à partir d'un classement interrégional à l'issue de la saison 2015/2016
- Nageurs qualifiés à l'issue des championnats régionaux hiver.

Engagements	Résultats
Propositions extraNat : du 4 décembre 2016 au 12 décembre 2016	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
■ Liste des engagés : 13 décembre 2016	■ Publication web : J + 1
Réunion technique : 15 décembre 2016 - 18 h 30 (liste de départ)	■ Réclamations : J + 8

Préambule

Cette compétition est une nouveauté dans l'olympiade Tokyo (2017-2020). Sur la base des championnats N2 de l'olympiade précédente, cette compétition est le premier temps de qualification (sur trois) aux événements nationaux de la saison.

Lieux

Laissés à l'initiative de l'interrégion.

Une organisation dans chaque interrégion est mise en place au libre choix du conseil de l'interrégion et à la même date. Il est également possible de confier l'organisation à un comité régional, départemental ou à un club. Enfin, si les effectifs l'exigent et en cohérence avec le niveau national, la compétition peut être dissociée sur deux lieux simultanément.

Equipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique (une plaque minimum) obligatoire.

Contenu du programme (17 en dames et 17 en messieurs)

Épreuves individuelles.

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages. Toutes les épreuves se déroulent « classement au temps »

Épreuves de relais.

L'organisation de relais est laissée à l'initiative des interrégions. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues pour permettre la qualification dans l'épreuve concernée.

<u>Jury</u>

Le jury est constitué par l'organisateur selon les Règles FFN. La désignation des juges-arbitres et starters est du ressort du conseil de l'interrégion, ils devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs du collectif excellence ne sont pas autorisés à participer à ces championnats.

Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Ces derniers ont accès à l'ensemble du programme tel que prévu dans le règlement sportif. Ils doivent évoluer comme tous les autres nageurs de l'interrégion. Par exemple, il est interdit de limiter l'accès aux finales pour un de ces nageurs.

- En début de saison, un premier classement interrégional sera établi à partir des performances réalisées lors de la saison 2015/2016 en bassin de 50 mètres.
- 2) La qualification est soumise à la réalisation de deux critères par épreuve :
 - Un temps limite
 - Un classement
- 3) A l'issue des différents championnats régionaux d'hiver en bassin de 25 m, le classement sera actualisé afin de déterminer les nageurs qualifiés dans chaque épreuve (**Attention**, les performances réalisées en bassin de 25 m seront transposées en bassin de 50m à l'aide de la table de transposition fédérale). Les nageurs qualifiés ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve proposée sur l'espace extraNat.

Remarque : pour les nageurs qualifiés aux championnats N2 Hiver Q1, il n'est pas obligatoire d'y participer. Ils peuvent participer uniquement aux championnats N2 Printemps Q2.

Procédures d'engagements

À l'issue de la période de qualification, un classement interrégional des qualifiés aux championnats de Nationale 2 hiver et printemps sera publié sur le site internet FFN.

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements sont de 7 € par course sont à verser à l'organisateur.

Qualification pour les championnats nationaux

À partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

- championnats de France Élite;
- championnats de France promotionnel
- Critérium national été Open filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus;
- championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus

Récompenses

Les récompenses sont laissées à l'initiative des interrégions.

Le programme

Vendredi 16 décembre 2016

1ère réunion	2ème réunion
iere reamon	Zeine reunion

O.P.: 7H.30 - 1er départ: 9H.00 O.P.: 14H.30 - 1er départ: 16H.00

1	50 Brasse Garçons	8	200 NL Garçons
2	50 Brasse Filles	9	200 NL Filles
3	400 NL Garçons	10	400 4 N Garçons
4	100 Papillon Filles	11	1500 NL Filles
_	200 Dos Garcons		

5 200 Dos Garçons

6 200 Dos Filles

7 100 Papillon Garçons

Samedi 17 décembre 2016

4	2` ′ ·
1ère réunion	2ème réunion

O.P.: 7H.30 - 1er départ: 9H.00 O.P.: 14H.30 - 1er départ: 16H.00

12	200 4N Filles	18	50 Dos Filles
13	200 4 N Garçons	19	50 Dos Garçons
14	100 Brasse Filles	20	200 Papillon Filles
15	100 Brasse Garçons	21	200 Papillon Garçons
16	100 NL Filles	22	800 NL Filles
17	100 NL Garçons	23	800 NL Garçons

Dimanche 18 décembre 2016

1ère réunion 2ème réunion

O.P. : 7H.30 - 1er départ : 9H.00 O.P. : 14H.00- 1er départ : 15H.30

24	50 Papillon Filles	31	50 NL Filles
25	50 Papillon Garçons	32	50 NL Garçons
26	400NL Filles	33	400 4N Filles
27	100 Dos Garçons	34	1500 NL Garçons
28	200 Brasse Filles		

29 200 Brasse Garçons30 100 Dos Filles

TEMPS A REALISER LORS DES CHAMPONATS REGIONAUX HIVER POUR ACCEDER AUX Q1 ET Q2 - INTERREGION NORD-EST						
	DAMES		·		MESSIEURS	S
			Epreuves			
14-15 ans	16-17 ans	18 ans et plus		19 ans et plus	17-18 ans	15-16 ans
	IRNE				IRNE	
0.30.04	0.28.95	0.27.77	50 NI	0.24.33	0.25.77	0.27.10
1.05.32	1.02.74	0.59.56	100 NI	0.52.74	0.55.41	0.58.64
2.22.16	2.16.87	2.08.25	200 NI	1.55.49	2.01.41	2.09.42
5.05.11	4.51.54	4.35.72	400 NI	4.11.29	4.20.27	4.39.02
10.16.78	9.56.86	9.28.39	800 NI	8.44.18	9.04.09	9.32.65
20:03.58	19.33.74	18.23.86	1500 NI	16.51.75	17.05.70	17.33.42
0.35.82	0.33.58	0.32.10	50 Dos	0.28.46	0.30.46	0.31.88
1.15.25	1.12.00	1.08.96	100 Dos	1.00.52	1.05.53	1.08.25
2.41.99	2.35.56	2.29.55	200 Dos	2.16.95	2.23.07	2.30.61
0.39.97	0.37.93	0.36.59	50 Bra	0.31.16	0.34.04	0.35.86
1.24.91	1.22.10	1.19.44	100 Bra	1.08.50	1.15.56	1.17.34
3.06.98	3.00.09	2.54.23	200 Bra	2.36.23	2.47.25	2.53.23
0.33.78	0.31.86	0.30.43	50 Pap	0.26.58	0.28.26	0.29.98
1.14.78	1.12.23	1.07.59	100 Pap	0.59.00	1.03.21	1.07.82
2.50.84	2.45.12	2.40.19	200 Pap	2.17.44	2.29.18	2.42.87
2.44.40	2.36.16	2.30.63	200 4n	2.13.62	2.20.86	2.28.41
5.41.09	5.30.70	5.19.79	400 4n	4.50.68	4.59.65	5.15.65

Effectifs des Nageurs retenus aux deux centres (Nord et Est) aux Q1 et Q2 :

50/100/200/400 NL : 60 - 14-15 ans F. / 60 - 16-17 ans F. / 40 - 18 ans et plus

60 - 15-16 ans G. / 60 - 17-18 ans G. / 40 - 19 ans et plus

50/100 /200 de spécialités : 60 - 14-15 ans F. / 60 - 16-17 ans F. / 40 - 18 ans et plus

60 - 15-16 ans G. / 60 - 17-18 ans G. / 40 - 19 ans et plus

400 4 Nages: 40 - 14-15 ans F. /40 - 16-17 ans F. / 20 - 18 ans et plus

40 - 15-16 ans G. / 40 - 17-18 ans G. / 20 - 19 ans et plus

800 NL/1500NL: 20 - 14-15 ans F. / 20 - 16-17 ans F. / 20 - 18 ans et plus

20 - 15-16 ans G. / 20 - 17-18 ans G. / 20 - 19 ans et plus

Du vendredi 24 mars au dimanche 26 mars 2017

■ 6 réunions

Championnats de Nationale 2 Printemps Q2

■ Lieux: FORBACH - AMIENS

■ Bassin: 50 m

Compétition qualificative

Conditions d'accès

Catégories d'âge : F. 14 ans et plus et G. 15 ans et plus

 Nageurs qualifiés à partir d'un classement interrégional à l'issue de la saison 2015/2016

 Nageurs qualifiés à l'issue des championnats régionaux hiver

Engagements	Résultats
 Propositions extraNat : du 12 mars 2017 au 20 mars 2017 Liste des engagés : 21 mars 2017 Réunion technique : 23 mars 2017 - 18 h 30 (liste de départ) 	 Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) Publication web : J + 1 Réclamations : J + 8

<u>Préambule</u>

Cette compétition est une nouveauté dans l'olympiade Tokyo (2017-2020). Sur la base des championnats N2 de l'olympiade précédente, cette compétition est le deuxième temps de qualification (sur trois) aux événements nationaux de la saison.

Lieux

Laissés à l'initiative de l'interrégion.

Une organisation dans chaque interrégion est mise en place au libre choix du conseil de l'interrégion et à la même date. Il est également possible de confier l'organisation à un comité régional, départemental ou à un club. Enfin, si les effectifs l'exigent et en cohérence avec le niveau national, la compétition peut être dissociée sur deux lieux simultanément.

Équipements

Bassin de 50 m homologué.

Chronométrage automatique (une plaque minimum).

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs).

 $50 \, \text{m}$ nage libre, $100 \, \text{m}$ nage libre, $200 \, \text{m}$ nage libre, $400 \, \text{m}$ nage libre, $800 \, \text{m}$ nage libre, $1500 \, \text{m}$ nage libr

50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries et finales A, B et C*

La finale C* est réservée aux nageuses 15 ans et moins et aux nageurs 16 ans et moins non qualifiés en finales A ou B.

Pour les 800 m et 1500 m : classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

Les finales sont limitées à un nageur non sélectionnable par finale. De même en série rapide pour les épreuves classées « au temps ».

Épreuves de relais.

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des interrégions. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.

Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs du collectif excellence ne sont pas autorisés à participer à ces championnats.

Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Ces derniers ont accès à l'ensemble du programme tel que prévu dans le règlement sportif. Ils doivent évoluer comme tous les autres nageurs de l'interrégion. Par exemple, il est interdit de limiter l'accès aux finales pour un de ces nageurs.

- 1) A l'issue des championnats de nationale2 hiver, un classement interrégional sera établi à partir des performances réalisées lors de la saison 2015/2016 et les performances lors du Q1.
- 2) La qualification est soumise à la réalisation de deux critères par épreuve :
 - Un temps limite.
 - Un classement
- 3) A l'issue des championnats N2 Hiver Q1, le classement sera actualisé afin de déterminer les nageurs qualifiés dans chaque épreuve. Les nageurs qualifiés ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve proposée sur l'espace extraNat.

Remarque : pour les nageurs qualifiés aux championnats N2 Hiver Q1, il n'est pas obligatoire d'y participer. Ils peuvent participer uniquement aux championnats N2 Printemps Q2.

Procédures d'engagements

À l'issue de la période de qualification, un classement interrégional des qualifiés aux championnats de Nationale 2 printemps Q2 sera publié sur le site internet FFN.

- Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.
- Les droits d'engagements sont de 7 € par course sont à verser à l'organisateur.

Qualification pour les championnats nationaux

À partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

- championnats de France Élite;
- championnats de France promotionnel
- Critérium national été Open filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus;
- championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus

Récompenses

Les récompenses sont laissées à l'initiative des interrégions.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

	i 24 mars 2017			
1 ^{re} réunion	2° réunion			
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 15 h 00 • Début des épreuves : 17 h 00			
1 - 50 Dos dames (séries)	11 - 1500 NL dames (<i>série rapide</i>)			
2 - 50 Dos messieurs (séries)	12 – 1500 NL messieurs (<i>série rapide</i>)			
3 – 100 Brasse dames (séries)	13 - 50 Dos dames (finales C*, B, A)			
4 – 100 Brasse messieurs (séries)	14 - 50 Dos messieurs (finales C*, B, A)			
5 – 200 Papillon dames (séries)	15 - 100 Brasse dames (finales C*, B, A)			
6 – 200 Papillon messieurs (séries)	16 - 100 Brasse messieurs (finales C*, B, A)			
7 – 200 NL dames (séries)	17 - 200 Papillon dames (finales C*, B, A)			
8 – 200 NL messieurs (séries)	18 - 200 Papillon messieurs (finales C*, B, A)			
9 - 1500 NL dames (séries lentes)	19 - 200 NL dames (finales C*, B, A)			
10 – 1500 NL messieurs (séries lentes)	20 - 200 NL messieurs (finales C*, B, A)			
	25 mars 2017			
3° réunion	4º réunion			
Ouverture des portes : 7 h 00 • Début des épreuves : 9 h 00	Ouverture des portes : 15 h 00 • Début des épreuves : 17 h 00			
21 – 100 Papillon dames <i>(séries)</i>	33 - 100 Papillon dames (finales C*, B, A)			
22 - 100 Papillon messieurs (séries)	34 - 100 Papillon messieurs (finales C*, B, A)			
23 - 50 Brasse dames (séries)	35 - 50 Brasse dames (finales C*, B, A)			
24 - 50 Brasse messieurs (séries)	36 - 50 Brasse messieurs (finales C*, B, A)			
25 - 50 NL dames <i>(séries)</i>	37 - 50 NL dames (finales C*, B, A)			
26 – 50 NL messieurs (séries)	38 - 50 NL messieurs (finales C*, B, A)			
27 - 200 Dos dames (séries)	39 - 200 Dos dames (finales C*, B, A)			
28 – 200 Dos messieurs (séries)	40 – 200 Dos messieurs (finales C*, B, A)			
29 - 200 4 N dames (séries)	41 - 200 4 N dames (finales C*, B, A)			
30 – 200 4 N messieurs <i>(séries)</i>	42 – 200 4 N messieurs (finales C*, B, A)			
31 - 400 NL dames (séries)	43 - 400 NL dames (finales C*, B, A)			
32 – 400 NL messieurs <i>(séries)</i>	44 - 400 NL messieurs (finales C*, B, A)			

Dimanche 26 mars 2017 5° réunion 6º réunion Ouverture des portes : $14 h 00 \cdot D$ ébut des épreuves : 16 h 00Ouverture des portes: 7 h 00 • Début des épreuves: 9 h 00 45 - 400 4 N dames (séries) 57 - 800 NL dames (série rapide) 46 – 400 4 N messieurs (séries) 47 – 50 Papillon dames (séries) 58 - 800 NL messieurs (*série rapide*) 59 - 50 Papillon dames (finales C*, B, A) 60 - 50 Papillon messieurs (**finales C*, B, A**) 61 - 200 Brasse dames (**finales C*, B, A**) 48 - 50 Papillon messieurs (séries) 49 - 200 Brasse dames (séries) 62 - 200 Brasse messieurs (finales C*, B, A) 50 - 200 Brasse messieurs (séries) 51 - 100 Dos dames (séries) 63 - 100 Dos dames (finales C*, B, A) 64 - 100 Dos messieurs (finales C*, B, A) 52 - 100 Dos messieurs (séries) 53 - 100 NL dames (séries) 65 - 400 4 N dames (finales C*, B, A) 54 - 100 NL messieurs (séries) 66 - 400 4 N messieurs (finales C*, B, A) 67 - 100 NL dames (finales C*, B, A) 800 NL dames (séries lentes) 68 - 100 NL messieurs (finales C*, B, A) 56 - 800 NL messieurs (séries lentes)

NB - *La finale C* est réservée aux nageuses 15 ans et moins et aux nageurs 16 ans et moins non qualifiés aux finales A ou B.